

7^{ème} Congrès de la FNME-CGT – Clermont-Ferrand - 14 au 18 mars 2022
Rapport introductif à la table ronde « Tourisme social »
Présenté par François DUTEIL, le 16 mars 2022

Comme cela a été souhaité, je vais essayer de définir l'évolution du Tourisme social à l'aune de l'histoire.

Rappelons-le, c'est une composante des activités sociales, mais celles-ci ne sauraient se réduire à ce seul aspect.

Il a beaucoup été dit sur les activités sociales dans une période de crise multiple.

Par ailleurs, comment associer ces deux termes « Tourisme » et « Social ». C'est une question de sémantique, il y a bien deux termes à définir.

C'est comme dans la formule « Travailler ensemble », on a parfois tendance à éluder le terme « Travailler ».

On ne peut évoquer le Tourisme social en dehors de notre analyse de classe de l'évolution des sociétés, de celle des forces productives, en dehors des luttes sociales.

De grandes dates, largement significatives de l'engagement de classe vont « borner » l'histoire du Tourisme social. Il n'y a pas de valeurs sans histoire sociale et réciproquement.

Le mot « Tourisme » a une origine anglaise aristocratique.

Dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, le tourisme est réservé à une aristocratie européenne, il est le privilège à une minorité.

Il faudra plus d'un siècle pour que « Tourisme » et « Social » se trouvent côte à côte.

Dès 1934, le syndicalisme – révolutionnaire comme on disait alors par opposition au réformisme - décide de se doter d'œuvres sociales dans le cadre d'une conception du syndicalisme à bases multiples, que l'on pourrait identifier à un syndicalisme de service.

C'est en 1936 que va naître un Tourisme populaire avec les luttes sociales qui, rappelons-le, - et ce n'est pas anodin – font suite aux élections législatives et la mise en place du gouvernement du Front populaire.

A partir de là, vont apparaître deux conceptions du Tourisme, et par là même, deux natures d'organismes.

Cette confrontation entre deux natures de Tourisme permet de définir le Tourisme social et son évolution, de ce que doivent être ses objectifs.

N'oublions pas qu'en 1936 ce sont aussi les conquies sociaux, cela ne fait qu'un.

Aussi, me semble-t-il, on ne saurait évoquer le Tourisme social sans traiter du droit au travail.

Mais c'est à partir de 1946 que le Tourisme social va connaître son essor avec la naissance des Comités d'Entreprises. Pour la première fois, les ouvriers vont avoir largement accès au tourisme dans des conditions et des prix abordables.

Sous l'impulsion du Syndicat National des Instituteurs et de la Ligue de l'Enseignement, des associations se développent telles Francas, Peuple et Culture, les CEMEA existants depuis 1937.

Parallèlement, les petits CE se regroupent ou adhèrent à Tourisme et Travail, né en janvier 1944.

Les électriciens et gaziers vont gérer eux-mêmes leurs activités sociales, sans tutelle, avec la garantie d'un budget minimum.

Ainsi, vont se développer côte à côte des associations de Tourisme social, les gros CE de la Chimie ou de la Métallurgie en particulier, et le CCOS.

Il y a un ADN commun, le contenu des activités, leur condition d'accès au travers du prix.

La solidarité est une valeur commune à tous.

Pourquoi n'y-a-t-il pas eu plus de coopération, alors qu'en face, les marchands de loisirs s'organisent ?

Deux tentatives de réponses : un certain corporatisme mais peut-être plus encore la volonté de chacun de montrer sa capacité à gérer.

Dans notre secteur de l'énergie, où les coopérations auraient pu être plus faciles, les mineurs sont privés de leurs CE après la grève de 1948, qu'ils ne retrouveront qu'en 1968.

De 1951 à 1964, c'est à notre tour, électriciens et gaziers, d'être privés de la gestion des activités sociales.

La reprise de la gestion va obliger à faire vite, à démontrer notre capacité d'investir et de gérer.

Dans les années soixante-dix, la crise et le néolibéralisme vont conduire à affaiblir le Tourisme social.

Les restructurations d'entreprises vont réduire les moyens des « gros » Comités d'Entreprises.

L'Etat se désengage.

Les organismes, comme « Tourisme et Travail » ou bien encore « Travail et Culture », sont en crise. Des mesures doivent être prises dans l'urgence.

Au mot d'ordre « Lutter pour gérer », nous avons du mal à y substituer « Gérer en luttant ».

En fait, en créant de nouvelles structures de Tourisme social, il y a eu tendance à leur déléguer notre responsabilité syndicale.

Si nous avons des valeurs communes, principalement la solidarité, il ne saurait y avoir confusion entre les organismes dans leur diversité et le syndicat, même si celui-ci assume la responsabilité principale de gestion, dans un pluralisme syndical assumé.

Assumons le choix opéré en 1947.

Permettez-moi de rappeler ce que René Le Guen indiquait en 1964 en parlant de la gestion « par et pour » le personnel afin qu'elle soit « sociale ».

« Non seulement ces principes ne se substituent pas à la lutte syndicale, mais ils sont exigeants vis-à-vis d'elle pour être mis en œuvre. Ils ne se contentent pas de faire du personnel un acteur conscient de ses activités sociales. Ils exigent de l'ensemble du mouvement syndical un rôle « d'éclaireur » au niveau des orientations et d'incitateur au niveau des réalisations ».

Ce qui signifie que le projet politique en l'occurrence doit précéder le projet organisationnel. La pensée précède l'action et celle-ci enrichit la pensée.

J'ai évoqué brièvement les conditions de la reprise de la gestion des activités sociales.

Nul ne saurait regretter ce qui a été réalisé.

Replaçons-le dans son contexte avec ses conséquences contradictoires comme « le fétichisme » de la propriété.

C'est ce qu'essaie d'éviter Pierre Delplanque en mars 1980 dans un article de « Force Information » de mars 1980 intitulé « L'ouverture sur l'extérieur : subventions ou coopérations ».

Il y parle « d'ouverture par les échanges et des réalisations en copropriété ».

C'est donc bien une question récurrente, une incitation à innover et pas seulement faire un lifting de façade.

Certes, le contexte évolue.

L'offensive contre la finalité de la gestion ouvrière – à ne pas confondre avec l'ouvriérisme – est aujourd'hui plus pernicieuse, elle n'en est pas moins profonde.

Et puis, il y a toutes les mutations sociologiques, l'évolution des modes de vie.

La politique néolibérale a mis à mal tous les collectifs de travail, organise la concurrence, flatte les individualismes.

Dans un même mouvement, il y a une nécessité de valoriser les individualités dans le cadre du collectif.

Ce qui me conduit à penser que nous aurons à apporter des réponses collectives à des besoins qui s'exprimeront de plus en plus individuellement, à avoir des coopérations.

L'histoire nous a forgé des valeurs fondamentales et fondatrices. Elles se déclinent dans un contexte en perpétuelle évolution.

Comment donc construire une conscience de classe, partagée par l'ensemble des travailleurs, face à des intérêts qui peuvent être ressentis comme divergents voire opposés ?

Le Tourisme social doit évoluer. C'est possible si on en fait une question revendicative, de transformation sociale.

Les convergences ne se construisent que si chacune et chacun trouve sa place dans un projet commun.

Permettez-moi, pour conclure, de paraphraser Aragon.

« Et comment le syndicat, c'est le constant partage.

Entre les fleurs à naître et les neiges d'antan.

Et la neuve critique et le vieil héritage.

Dans leur équilibre constant ».

Construisons donc cet équilibre entre droits professionnels et coopération.